

**Votre courtier :**

SRL GERARDY INSURANCE BROKER
RUE DE LA STATION 45
4880 AUBEL

N° de Producteur : 0008030

N° FSMA : 012973 A

Tél. : 087-68.01.68



FM PRODUCT SRL
RUE D'EMINES 64
5080 RHISNES

N° BCE : 0505988127

DEMANDE DE PAIEMENT DE VOTRE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE**Synthèse de votre décompte**

N° contrat : B / 2171957 / 14

Période : 04/10/2026 - 04/10/2027

<u>Prime nette</u>	<u>Frais</u>	<u>Taxes</u>	<u>Montant Total</u>
1249,70 EUR	3,00 EUR	213,70 EUR	1466,40 EUR

Informations pour le paiement

Montant à payer (EUR) :	1466,40
Compte du bénéficiaire (IBAN) :	BE50 4354 1204 0118
Nom du bénéficiaire :	D.A.S. S.A.
Communication structurée :	+++102/1719/57043+++

Explications :

- Visitez notre page web <https://www.das.be/fr/maprime> pour plus d'informations sur votre prime et vos possibilités.
- Adaptation tarifaire et modification des conditions. Vous pouvez consulter les conditions, les règles de conduite IDD et notre politique Privacy sur <https://www.das.be>. Conformément à la Loi relative aux assurances et à l'article 6.6.1 de nos conditions générales, vous avez le droit de résilier votre contrat endéans les 3 mois à compter du jour de la présente notification.
- Les résiliations doivent toujours se faire par lettre recommandée, par envoi électronique recommandé qualifié, par exploit d'huissier ou par remise de la lettre de résiliation contre récépissé. Vous pouvez résilier la police à son échéance annuelle moyennant préavis adressé au moins 3 mois avant celle-ci. Ce délai est réduit à 2 mois à partir des échéances annuelles du 01/10/2025.
- Le paiement de la prime vaut acceptation tacite de toutes les conditions du contrat.
- Veuillez payer cette prime dans les 30 jours afin d'éviter des rappels, des frais supplémentaires et des périodes de non-couverture.

Meilleures salutations,



Xavier de Launois
CEO, Administrateur délégué

de payé
25/09
B.N.

SI 2609-4632



Chère cliente, cher client,

Nous souhaitons vous informer sur l'ajustement de votre prime d'assurance protection juridique. Celui-ci s'inscrit dans d'importantes évolutions liées au marché, ainsi que dans un contexte sociétal en pleine mutation.

1. Impact de l'inflation et évolution des coûts juridiques :

Les coûts des prestations juridiques ont significativement augmenté ces dernières années. Cela s'explique notamment par :

- La hausse des honoraires des avocats.
- Une augmentation considérable des conflits juridiques, pour lesquels l'intervention d'une assistance juridique est incontournable.

2. Evolution des comportements et politiques gouvernementales :

Les politiques publiques, plus répressives, engendrent également une augmentation des coûts : les recours en justice et les appels contre des décisions judiciaires sont devenus plus fréquents, sous l'impulsion des avocats.

Un ajustement de notre tarif est nécessaire pour protéger vos intérêts et garantir la qualité de notre service.

Votre assurance toujours ajustée à votre situation

A la DAS, notre priorité est de vous offrir une protection juridique fiable et adaptée à vos besoins. Grâce à notre modèle de tarification dynamique, votre prime est calculée de manière personnalisée en fonction de critères tels que votre localisation, votre historique de contrat (comme le nombre et le coût des litiges), mais aussi votre profil de risque.

Chaque année, lors du renouvellement de votre contrat, nous recalculons ce score de risque afin qu'il reflète votre situation actuelle. Cet ajustement vous garantit une prime équitable, en lien direct avec l'utilisation potentielle de votre protection juridique mais aussi avec un contexte personnel plus exposé à des litiges.

Vous pouvez consulter les détails de votre tarification et de votre score directement sur votre quittance ou contrat. Pour en savoir plus sur notre modèle de tarification dynamique et son fonctionnement, nous vous invitons à visiter notre site : www.das.be/fr/definition-prix.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre disposition pour toute question.

Cordialement,
L'équipe DAS



Aperçu des risques de votre ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE

N° contrat : B / 2171957 / 14

Période : 04/10/2026 - 04/10/2027

Preneur d'assurance : FM PRODUCT SRL

Risques

Prime nette + taxes de ce décompte Score

- MOTORHOME EN LOCATION avec plaque d'immatriculation FLEET	1314,00	1,00
- PLAQUE MARCHAND OU ESSAI avec plaque d'immatriculation FLEET	149,40	1,00

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGSauftrag



By inserting with the hand, een HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje
Si complète à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case
Bism. Ausfüllen mit der Hand ein GROSSBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bedrag / Montant / Betrag EUR CENT

1 4 6 6 , 4 0

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

F M P R O D U C T S R L
R U E D ' E M I N E S 6 4
5 0 8 0 R H I S N E S

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)

B E 5 0 4 3 5 4 1 2 0 4 0 1 1 8

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire
BIC Begünstigten

K R E D B E B B

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten

D . A . S . S . A .
B D . D U R O I A L B E R T I I 7
1 2 1 0 B R U X E L L E S

Mededeling
Communication
Mitteilung

+ + + 1 0 2 / 1 7 1 9 / 5 7 0 4 3 + + +



INFORMATION SUR LES COUTS ET FRAIS

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des coûts et frais liés à votre contrat d'assurance :

a) La prime commerciale afférente au contrat, hors taxes et contributions :		1.252,70 EUR
- dont frais d'acquisition :	346,50 EUR	
- dont frais d'administration :	135,67 EUR	
b) Les taxes et contributions :		213,70 EUR
c) Le montant total à payer (a+b) :		1.466,40 EUR

Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion.

Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion).

Ces estimations sont calculées sur la base des données comptables du dernier exercice comptable de l'entreprise d'assurances telles qu'approuvées par son assemblée générale.

INFORMATION SUR VOTRE SCORE DE RISQUE

Le prix de votre assurance Protection Juridique évolue à l'échéance de votre contrat en fonction de plusieurs paramètres. Ces paramètres sont traduits dans un score de risque dont vous trouverez le détail ci-dessous :

1. Par exemple : Votre score de risque actuel est de 0,90. Cela veut dire que vous payez une prime 10% moins élevée que la moyenne en raison de votre profil de risque (Cet exemple est purement illustratif, votre score effectif se trouve sur la quittance)
2. Vous trouverez la politique de segmentation appliquée sur notre site internet : <https://www.das.be/fr/definition-prix>

Vous avez des questions sur votre score (ou sur son évolution d'une année à l'autre) ou désirez une revue individuelle de votre contrat ? Vous pouvez contacter votre courtier d'assurances ou notre service production directement (production@das.be).

Conformément à nos conditions générales, vous avez le droit de résilier le contrat en cas de changement de ce score. Vous pouvez consulter les conditions générales applicables ici : <https://www.das.be/fr/brochures-formulaires-conditions>